 Saintes, le 2 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, vous allez élire vos représentants au **C**onseil d'**A**dministration du collège.

Le matériel de vote qui vous est remis comprend :

- 1 profession de foi - 1 bulletin de vote - 1 enveloppe bleue - 1 enveloppe bulle pré-imprimée

|  |
| --- |
| **Dispositions :** * La liste électorale est à votre disposition au secrétariat **depuis le 18 septembre 2020**.
* Chaque parent est électeur et éligible ou rééligible. Tous les parents sont concernés, quelle que soit leur situation, mariés ou non, séparés ou divorcés (sauf si l’autorité parentale est retirée) ainsi que les tiers qui se sont vu confier l’autorité parentale ; il convient donc de considérer que les deux parents d’un enfant sont électeurs (BO n° 29 du 22.07.2004).
* Chaque parent ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l’établissement.
* Les personnes de nationalité étrangère bénéficient des mêmes droits que les nationaux.
* Le scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
* Le panachage et la radiation ne sont pas autorisés.

  |

# Le scrutin aura lieu le **VENDREDI 09 OCTOBRE 2020**

***Vote uniquement par correspondance*** : pour faciliter votre participation à cette élection en vous évitant un déplacement en cette période de pandémie, vous voterez par correspondance.

Pour cela :

1) *Vous introduisez le bulletin* de vote (sans rature ni panachage) dans l'enveloppe bleue qui ne doit comporter aucune inscription sous peine de nullité.

2) *Vous glissez cette enveloppe* bleue dans l’enveloppe bulle sur laquelle vous n'oubliez pas de compléter les rubriques au recto **et** au verso. **Toutes les** **mentions sont indispensables sous peine de nullité.**

3) Vous pouvez alors :

1) mettez le **bulletin** de votre choix dans la **petite enveloppe bleue sans** la **cacheter.**

2) **insérez** cette enveloppe **dans l’enveloppe portant la mention ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

3) **indiquez** dans le cadre prévu **vos nom, prénom, adresse sans oublier le nom et la classe du *(ou des)* enfants pour lequel *(lesquels)* vous votez**, **signez** et **cachetez** l’enveloppe.

4) **faites parvenir le tout au collège** soit par la poste, soit **par l’intermédiaire de votre enfant, qui placera l’enveloppe dans l’urne prévue à cet effet à la Vie Scolaire.**

**Les votes par correspondance sont acceptés à partir du lundi 5 octobre 2020**.

Les opérations de dépouillement commenceront dès la clôture du scrutin vendredi 09 octobre 2020 à 16h. Les résultats seront affichés au collège.

Vous voudrez bien accuser réception du matériel de vote en signant le carnet de liaison de votre enfant.

**J’attire votre attention sur l’importance de ce vote car le Conseil d’Administration dispose de larges compétences dans la scolarité et la vie de l’établissement**. En votant, vous manifestez l’intérêt que vous portez à la scolarité de votre enfant.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

 Olivier Zanin

Principal du collège